Catégorie III : Va comprendre Charles ?

Une fois de plus l'administration fait preuve d'un réel mépris à l'attention de ses agent.es.

En effet, si la sortie de la catégorie III constitue une avancée après de longues tergiversations pour autant de nombreux sujets d'interrogations demeurent en suspens.

Le passage par la grille ACEN qui constitue également une avancée ne représente-t-il pas un moyen de noyer le poisson dans une confusion toujours plus grande ?….

En particulier qu'en est-il de l'ancienneté acquise préalablement dans l'échelon ?

Par exemple un extrait individuel valant notification de sortie de la catégorie III indique 10eme échelon, avec comme date d'ancienneté dans l'échelon le 1er janvier 2019. Puis une case Ancienneté conservée dans l'échelon (aa/mm/JJ) 1/2/1 …

Ensuite, une case avec les indices brut et majoré apparait avec pour nombres 627 et 526…**Va comprendre Charles ?**

Lorsque l'agent.e regarde son dernier bulletin de salaire de juillet qui correspond visiblement à son dernier mois dans cette catégorie III après 10 années passées ainsi, il lit sur son bulletin de salaire :

10eme échelon, jusque là tout va bien…. Puis, rien sur l'ancienneté acquise dans l'échelon… puis comme indice 537 ! **Va comprendre Charles ?**

Bref l'agent.e du coup se reporte sur le salaire du mois suivant qui comporte un rappel de salaire puisque le changement d'échelon se produit s'il a bien compris au 1er janvier de l'année.

Il/elle décide donc d'attendre le mois de septembre pour réaliser une comparaison plus net.

Relisant l'extrait individuel valant notification de sortie de la catégorie III, l'agent.e découvre qu'il est classé en catégorie IV (champagne) au 8ème échelon avec comme date d'ancienneté le 1er septembre 2020 et dans la case : Ancienneté conservée dans l'échelon (aa/mm/JJ) 2/10/1 … **Va comprendre Charles ?**

Ensuite, une case avec les indices brut et majoré apparait avec pour nombres 668 et 557… **Va comprendre Charles ?**

Donc cet agent.e, vérifie son bulletin de salaire de septembre avec un œil sur celui d'août quand même ! Dans les deux cas il n'est pas au 8ème échelon mais au neuvième avec comme indice 590 ! **Va comprendre Charles ?**

Cet agent .e ne s'appelant pas Charles prend un comprimé pour le mal de tête en se disant quand c'est flou c'est qu'il y a un loup ! **Va comprendre Charles ?**